

DoC'ActuS

Bulletin d'information du centre de documentation en santé au travail en Limousin

N°87, avril 2015

Rappels des textes réglementaires [JORF, JOUE, norme, ...]: page 2

Les brèves : page 6

Rapports et études : page 8

Sur le Web : page 9

Les chiffres en plus : page 9

Actes congrès, colloques : page 10

La boite à outils : page 11

Humour: page 13



Extraits du Journal Officiel de la République Française

<u>Arrêté du 3 mars 2015</u> portant agrément d'organismes pour effectuer les **vérifications techniques** réglementaires dans les **établissements recevant du public.**

<u>Arrêté du 3 mars 2015</u> modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée** d'activité des travailleurs de l'amiante.

<u>Arrêté du 3 mars 2015</u> modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée** d'activité des travailleurs de l'amiante.

Arrêté du 3 mars 2015 modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante, susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

Décret n° 2015-259 du 4 mars 2015 relatif à la fiche de prévention des expositions des salariés temporaires. L'article 7 de la loi du 20/01/2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites prévoit que les entreprises utilisatrices transmettent à l'entreprise de travail temporaire les informations nécessaires à l'établissement par cette dernière de la fiche individuelle de prévention des expositions. Le présent décret prévoit que le contrat de mise à disposition indique si le poste à pourvoir expose le travailleur intérimaire au-delà des seuils et doit donc faire l'objet d'une traçabilité au moyen de la fiche de prévention des expositions. Il prévoit également la rectification par l'entreprise utilisatrice de cette information par avenant au contrat de mise à disposition. Il prévoit enfin les modalités selon lesquelles la fiche est transmise au salarié. Légifrance.

<u>Arrêté du 17 mars 2015</u> modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme **stupéfiants**. [Ajout : éthylphénidate et ses sels]

<u>Avis</u> modifiant l'avis aux opérateurs économiques sur l'obligation de communiquer des informations sur **les substances contenues dans les articles**, en application des articles 7.2 et 33 du règlement (CE) n° 1907/2006 **REACH.**

Circulaires

<u>Instruction DGOS/PF2/2015/67 du 11 mars 2015 relative au bilan des activités de lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé pour l'année 2014.</u> Recueil des données et traitement des bilans standardisés des activités de lutte contre les infections nosocomiales 2014 dans les établissements de santé et recueil en simulation de l'indicateur bactériémie nosocomiale à SARM. *Légifrance, mars 2015*.

<u>Instruction DGT-DSS n°1 du 13 mars 2015 relative à la mise en place du compte personnel de prévention de la pénibilité en 2015.</u> Elle présente le fonctionnement du compte de prévention de la pénibilité issu de la loi du 20 janvier 2014. Elle précise les dispositions particulières à l'année 2015, première année de mise en œuvre du dispositif. *Légifrance, mars 2015*.



Extraits du Journal Officiel de l'Union Européenne

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/307 DE LA COMMISSION du 26 février 2015</u> modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation de la **substance active triclopyr**.

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/308 DE LA COMMISSION du 26 février 2015</u> modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation de la substance active **«isobutyrate de (Z,Z,Z,Z)-7,13,16,19-docosatétraén-1-yle».**

<u>RÈGLEMENT (UE) 2015/326 DE LA COMMISSION du 2 mars 2015</u> modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne les **hydrocarbures aromatiques polycycliques et les phtalates**.

<u>RÈGLEMENT (UE) 2015/327 DE LA COMMISSION du 2 mars 2015</u> modifiant le règlement (CE) no 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences relatives à la mise sur le marché et les conditions d'utilisation des **additifs consistant en des préparations**.

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/416 DE LA COMMISSION du 12 mars 2015</u> approuvant le **dinotéfurane** en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides du type 18.

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/417 DE LA COMMISSION du 12 mars 2015</u> approuvant **Bacillus sphaericus 2362 sérotype H5a5b, souche ABTS1743,** en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides du type 18.

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/418 DE LA COMMISSION du 12 mars 2015</u> modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation de la substance active **«acétate de (Z)-13-hexadécén-11-yn-1-yle»**.

<u>RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2015/419 DE LA COMMISSION du 12 mars 2015</u> approuvant le **tolyIfluanide** en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides du type 21

Rectificatif à la communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE/JOUE du 14/03/2015.

Résumé des décisions de la Commission relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des **substances chimiques**, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Rectificatif au règlement (UE) no 334/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 modifiant le règlement (UE) no 528/2012 concernant la mise à disposition sur le marché et **l'utilisation des produits biocides**, en ce qui concerne certaines conditions d'accès au marché.

Rectificatif à la communication de la Commission dans le cadre de la mise en œuvre de la directive 89/686/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux **équipements de protection individuelle**.



Jurisprudence

Intérim : L'entreprise utilisatrice doit fournir les EPI. Dans cet arrêt, la Cour rappelle que si des équipements de protection individuelle doivent être fournis par l'entreprise utilisatrice, seule une convention ou un accord collectif ou du contrat de mise à disposition peut mettre à la charge de l'entreprise de travail temporaire l'obligation de fournir au salarié des équipements de protection individuelle. Cass. Civ. n° 14-10455 du 12 février 2015. AINF, n° 102, mars 2015.

Intérim - Travailler en hauteur nécessite une formation renforcée à la sécurité : La faute inexcusable de l'employeur est présumée établie lorsqu'un AT survient alors que le salarié a été affecté à un tel poste de travail sans avoir bénéficié de la formation ni de l'information prescrites par la loi. *Editions Législatives - 04/03/2015.* Cass Civ - n° 14-10855 du 12/02/2015

La «bronchopneumopathie du mineur de charbon» et «du mineur de fer» n'est pas réservée qu'aux mineurs : La terminologie utilisée dans les tableaux de maladies professionnelles ne lie pas le CRRMP ni le juge. Si les conditions du tableau ne sont pas remplies, ce qui compte, c'est le lien de causalité entre l'affection et le travail habituel du salarié. Editions Législatives – 20/03/2015 Cass. Civ. n° 14-12441 du 12/03/2015

Recommandations (Nouvelles versions)

Organisation des opérations de maintenance et de dépannage sur site des engins mobiles de travaux publics et de carrière par une entreprise extérieure	R473.pdf R473(1).pdf (version 2015)
,	R474.pdf R474(1).pdf (version 2015)
Id'illia tallinia d'illi camian-tallinia tranchartant la hatan brot a	R475.pdf R475(1).pdf (version 2015)

En direct du Sénat

Vers une reconnaissance du « burn-out » en tant que maladie professionnelle ? Réponse ministérielle du 4 février 2015 (<u>AN, question orale n° 0957S</u>)

Le 4 décembre 2014, un sénateur attirait l'attention du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur une étude publiée en janvier 2014 par Technologia, cabinet spécialisé dans la prévention des risques professionnels soulignant que « plus de 3 millions d'actifs ont un risque élevé d'épuisement professionnel, appelé le burn-out ». Le secrétariat d'Etat, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a répondu le 04/02/2015. Il fait valoir que l'épuisement professionnel n'étant pas officiellement défini, il est impossible de savoir ce que recouvre cette pathologie, de décrire ses affections et de promouvoir sa reconnaissance en tant que maladie professionnelle. Le burn-out n'est d'ailleurs pas actuellement conçu comme une pathologie en tant que telle, au sens des classifications médicales de référence. D'autre part, des travaux sont en cours au sein de plusieurs instances dont le COCT. Le secrétariat d'Etat conclut en priorisant évidemment la prévention. La « prévention des risques psychosociaux » constitue d'ailleurs une préoccupation majeure des partenaires sociaux qui souhaitent qu'elle figure dans les priorités resserrées du 3ème Plan Santé Travail.



Les adjuvants vaccinaux - Une question controversée : L'OPECST a organisé une audition publique consacrée aux adjuvants vaccinaux, et en particulier aux sels d'aluminium. Deux tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants : effets et sécurité des adjuvants aluminiques ; pistes pour envisager l'avenir (instauration d'un moratoire, existence d'alternatives aux adjuvants aluminiques). Sénat - 01/2015 - 95 pages.

• <u>Télécharger le rapport</u>

En direct ou presque, de l'Assemblée Nationale

Collaborateurs médecins : Projet de loi relatif à la santé 2014-2015. L'Assemblée Nationale a examiné le 18/03/2015 le projet de loi relatif à la santé Dans son article 6, il prévoit l'autorisation pour le collaborateur médecin d'exercer les fonctions dévolues aux médecins du travail, dans les conditions qui seront fixées par décret. 18/03/2015.

- Dossier du Projet de Loi relatif a la santé
- Projet de loi relatif a la santé

AFNOR

Evacuation des personnes en situation de handicap : un guide de bonnes pratiques AFNOR AFNOR publie une édition enrichie du guide de bonnes pratiques pour l'évacuation des personnes en situation de handicap (BP P96-101). Réalisé collectivement par près de 30 organisations (associations représentatives du monde du handicap, maîtres d'ouvrage, autorités publiques, professionnels de la sécurité et du bâtiment), le nouveau guide BP P96-101 intègre les retours d'expérience des utilisateurs de la version de 2012. *istnf.fr* | *mardi 17 mars 2015*.

<u>Lisez l'information sur le site afnor.org</u>



Les brèves

Christophe Dejours: «Chacun est seul, plus personne ne se parle»: Le psychiatre et professeur Christophe Dejours poursuit, en deux lieux précis (un service de réanimation d'un hôpital et un centre d'appel), une étude fournie sur la souffrance au travail. Liberation.fr, le 27/02/2015.

Santé au travail: les femmes moins bien loties que les hommes. Accidents du travail, accidents de trajet domicile-travail, maladies professionnelles... les femmes ne sont pas à la fête. Outre les disparités salariales et les plafonds de verre, elles endurent de plus en plus d'accidents du travail et de maladies professionnelles, à la différence des hommes. Expoprotection.com, le 06/03/2015.

Egalité et diversité: Sanctionner les comportements sexistes dans le règlement intérieur et prendre en compte les risques pour la santé liés au sexisme dans la démarche de prévention des risques professionnels, telles sont deux idées émises par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP) dans un rapport publié le 6 mars dernier sur le sexisme dans le monde du travail. Le recommande également de codifier la notion d' « agissement sexiste » dans la partie du Code du Travail dédié à l'égalité professionnelle. LSQ, le 10/03/2015.

Restrictions en vue contre le vapotage au travail : Jusqu'à récemment, alors que la cigarette électronique connaît un succès spectaculaire dans l'Hexagone, la législation n'était pas très claire. Le gouvernement a annoncé en septembre dans le cadre du plan anti-tabac qu'il prévoyait d'interdire l'usage de l'e-cigarette dans les espaces clos collectifs de travail, via un amendement au projet de loi santé attendu en avril au Parlement. Le Point, le 13/03/2015

Les employeurs condamnés à prévenir le **Burn-Out** En attendant que l'épuisement professionnel soit reconnu comme maladie professionnelle, les entreprises ont intérêt à prévenir ce risque pour éviter à leurs dépens devant les condamnées tribunaux pour faute inexcusable. Info.expoprotection.com, le 16-03-2015.

L'Anses présente ses priorités de travail en santé au travail pour 2015 : Les thématiques prioritaires de l'Agence demeurent toujours le risque CMR (y compris la substitution) ou l'exposition des travailleurs aux pesticides. ANSES - 05/03/2015 - 6 pages. Télécharger le communiqué

Cancers professionnels : Construire en permanence la prévention des cancers professionnels. L'ouvrage revient sur le cas de l'amiante mais aussi sur la détection de nouveaux cancérogènes et présente un panorama des dispositifs mis en place pour prévenir les cancers. INRS - 03/2015 - 260 pages. 39 €. En savoir plus

Participation des travailleurs et gestion de la santé et de la sécurité au travail. Etude réalisée par Nina Tarhouny, chercheuredoctorante en Droit de la Santé au Travail, spécialisée dans les risques psychosociaux. L'auteur examine dans un premier temps, les notions de citovenneté et de dignité au travail sur le plan juridique. Puis dans le 2^{ème} chapitre, elle développe na notion de responsabilité de l'employeur et l'implication des salariés en matière de santé et sécurité au travail. Les difficultés et les dysfonctionnements dans la gestion de la SST par les salariés sont ensuite étudiés avant les réflexions sur la gestion de la santé et de la sécurité au travail. La santé au travail abandonnée par les pouvoirs publics? Vers une considération entière et totale de la personne humaine... deux questions viennent conclure cette étude. Février 2015 Lire le document. [128 pages].

Santé au travail : Le médecin du travail peutil « outrepasser » la nouvelle législation sur les temps partiels pour imposer à l'employeur le reclassement d'un salarié en invalidité 2ème catégorie pour une durée de travail inférieure à 50% ? La réponse **ICI** par l'équipe juridique de l'ISTNF. 27/03/2015

Amiante: 24 salariés de Valéo obtiennent gain de cause aux prud'hommes. L'entreprise Valéo a été condamnée à les indemniser après que le conseil des Prud'hommes de Limoges ait reconnu le préjudice d'anxiété. Le Populaire du Centre, le 31/03/2015.



Médecin du travail en aéroport : "Je vois une dizaine de burn-out par an". INTERVIEW - Sami Mekhloufi, médecin du travail à l'aéroport Saint-Exupéry, à Lyon, répond aux questions du JDD sur les conditions de travail des pilotes et des équipages. Signalé par Sante-travail-paca, le 01/04/2015. Lire l'ITW.

Documentaliste en santé au travail : quésako ? Lire l'interview de Claire Parotin, fondatrice du Réseau d'information en santé au travail (RIST) qui réunit des documentalistes exerçant dans le domaine de la santé au travail. <u>Lire l'article</u>, *Info-Expoprotection le* 03/04/2015.

Les français, le sommeil et le travail : Le lien entre la qualité du sommeil et la performance au travail ne fait plus de doute. À l'occasion de la journée nationale du sommeil, le site Chef d'entreprise publie une <u>infographie</u> pour alerter sur les risques encourus qui impactent la qualité du travail fourni et qui sont facteurs d'accident du travail. *Chef d'entreprise, le 07/04/2015.*

Risque chimique, un risque omniprésent. Tous les secteurs d'activité sont concernés par le risque chimique, aussi bien du fait des produits employés que des substances émises par certains procédés. Le repérage est le préalable à toute démarche de prévention du risque, qui vise en priorité la suppression ou la substitution de l'agent chimique dangereux. Consulter le focus publié dans la lettre de l'INRS, avril 2015.

Calendrier vaccinations 2015 : Le <u>calendrier</u> <u>des vaccinations 2015</u> vient d'être publié par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes. Il ne comporte pas de nouvelle recommandation en population générale mais seulement des modifications mineures par rapport à l'an dernier. Après avis du Haut Conseil de la santé publique, les principales nouveautés concernent l'actualisation des conduites à tenir devant :

- un ou plusieurs cas d'infection invasive à méningocoque;
- un ou plusieurs cas de coqueluche.

La <u>Semaine européenne de la vaccination</u>, événement organisé par OMS, se déroulera du 20 au 25 avril 2015 dans près de 200 pays. Cette 9e édition a pour but de rappeler que la vaccination reste un moyen essentiel de prévention des maladies infectieuses. Cette année, le thème de la semaine est la mise à jour des vaccins

<u>L'affiche « Vaccination : êtes-vous à jour ? »</u>, qui présente le calendrier des vaccinations 2015.

Les artisans du bâtiment ont besoin d'oxygène: Pas moins de trois ministres, dont Mr Rebsamen, se sont succédés à la tribune les 8 et 9 avril lors de l'assemblée générale de la Capeb. Une reconnaissance de l'organisation professionnelle mais aussi l'occasion de faire un point sur les dossiers sensibles qui touchent l'artisanat du bâtiment. Comme le compte pénibilité que le ministre du Travail s'est engagé à simplifier. Le Moniteur, le 09/04/2015.

INVS, mars 2015:

- <u>Bulletin de veille sanitaire Limousin</u> n°35 - Mars 2015
- <u>Surveillance sanitaire en région</u> <u>Limousin. Point épidémiologique au 3</u> <u>avril 2015</u>.
- <u>Surveillance</u> <u>sanitaire</u> <u>en</u> <u>région</u> <u>Aquitaine</u>. <u>Point épidémiologique au 2</u> <u>avril 2015</u>.



Rapports et études

<u>Contraintes physiques, prévention des risques et accidents du travail</u> - Enquêtes Conditions de travail : Ce numéro présente les contraintes physiques et les accidents du travail auxquels sont exposés les salariés ainsi que les mesures de prévention des risques dont ils bénéficient. Synthèse.Stat' n°10 - <u>Ministère du travail</u>, *le 17/03/2015*.

Expertise concernant la mise à jour des connaissances sur « l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux liés à l'exposition aux nanoparticules d'argent » : ANSES - 02/2015 - 181 pages.

Télécharger l'avis

Le sexisme dans le monde du travail - Entre déni et réalité : A la suite de l'enquête sur les relations professionnelles entre les femmes et les hommes lancée, en 06/2013, dans neuf grandes entreprises françaises, le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP) a décidé, dans un avis du 04/03/2014, de constituer un groupe de travail pour parvenir à une définition partagée du sexisme et à des propositions sur la manière dont il convient de le rendre visible et de le combattre. Après avoir décrit les multiples formes que peut prendre le sexisme au travail, le rapport formule 35 recommandations. Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes -03/2015 - 130 pages.

• <u>Télécharger le rapport</u>

Vibrations mains-bras - Caractérisation du syndrome du marteau hypothénarien chez les travailleurs utilisant des outils manuels : IRSST-Québec - 02/2015 - 134 pages.

• <u>Télécharger le rapport - Référence R-862</u>

Chronobiologie et travail : Restitution de la journée d'étude organisée le 06 mars par la Société de médecine et de santé au travail Dauphiné-Savoie. *istnf.fr* | *jeudi 26 mars 2015*

• Lisez l'information sur le site smt-dauphine-savoie.fr

Enquête nationale Baromètre Artisanté BTP: En raison d'un manque flagrant d'étude sur les artisans du BTP, <u>l'IRIS-ST</u>, en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de réaliser une grande enquête nationale pour apporter un meilleur éclairage sur leurs conditions de travail. En effet, contrairement aux salariés, il existe encore très peu de données et de connaissances sur la santé des artisans et encore moins dans le secteur du BTP.

- <u>Téléchargez la synthèse de l'étude</u>
- <u>Téléchargez le rapport complet du Baromètre ARTISANTE BTP</u>

Violence et harcèlement au travail : état des lieux dans 29 pays européens. EUROFOUND publie un <u>rapport</u> qui décrit l'ampleur du phénomène de violence et de harcèlement au travail dans les 28 pays de l'UE et la Norvège. Le rapport se base sur des enquêtes nationales réalisées en 2009 et en 2013, ainsi que sur la 5e enquête européenne d'EUROFOUND sur les conditions de travail. Les auteurs du rapport analysent l'impact du harcèlement et de la violence au travail sur la santé des travailleurs et sur la productivité des entreprises. Ils comparent les politiques nationales mises en œuvre par les gouvernements et les partenaires sociaux pour aborder ces questions. *Eurogip, le 23/03/2015.*



Sur le Web:

Addictions, le portail des acteurs de santé : le portail des acteurs de santé a été créé dans le cadre d'un projet soutenu par la Direction Générale de la Santé et la MILDECA et réalisé en partenariat avec l'OFDT, l'INPES, l'IPPSA, le Respadd, Adalis, le GREA (Suisse) et le RISQ (Québec).

Il a pour objectif d'aider les professionnels de santé de premier recours à :

- * aborder la question des addictions avec les patients ;
- * repérer un usage problématique de substance psychoactive ;
- * intervenir et orienter le patient en fonction de sa situation et de ses besoins.
 - Aller sur le site. (rubrique santé au travail)

L'INERIS lance la nouvelle version de PRIMARISK®, plate-forme web sur les risques industriels majeurs : PRIMARISK® est une plate-forme intégrée de ressources pour la maîtrise des risques technologiques majeurs, à l'usage des professionnels de la maîtrise des risques (Industriels, Administrations, Bureaux d'études...). - INERIS - 02/2015. <u>Accéder au site</u>

Nouveau portail régional en santé au travail : PARSAT Rhône Alpes - 2015. Accéder au site

Ebola - Naissance d'un site web belge d'informations : Ce site fournit les informations récentes sur l'épidémie en Afrique occidentale, en lien avec la Belgique. Il propose une foire aux questions ainsi qu'une rubrique détaillant les directives et procédures à l'intention des professionnels de santé. Institut de Médicine Tropicale Anvers... - 01/2015. Accéder au site

Les chiffres en plus :

80% de dirigeants de PME pensent que la qualité de vie au travail est un pari gagnantgagnant pour les salariés et la performance de l'entreprise. C'est ce que montre une enquête réalisée par TNS Sofres et Sodexo auprès de 801 dirigeants de PME (ayant entre 10 et 100 salariés). Il en ressort que la reconnaissance au travail est une dimension clé qui permet de constater une amélioration de la performance pour 87% des sondés. En savoir plus,

Risques psychosociaux : les infirmiers surexposés... L'exposition aux risques psychosociaux varie fortement en fonction de la profession exercée en établissement de santé, bien plus que selon le statut de celui-ci (public ou privé), selon le panorama 2014 des établissements de santé publié le 5 mars dernier par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Ce rapport montre notamment que les contraintes subies par les agents et salariés sont en diminution depuis 2003. « Les infirmiers sont la famille professionnelle la plus exposée aux RPS. Ils sont 72% à se sentir exploités, contre 65% pour l'ensemble du personnel ». *Infirmiers.com, le 09/03/2015*. Le panorama des établissements de santé, édition 2014, Drees, 5 mars 2015 (PDF).

Baisse de l'indice de fréquence des Accidents du Travail dans les hypermarchés. Les chiffres commencent à parler : l'indice de fréquence des accidents du travail a baissé de 3 points dans les supermarchés et de 4,9 points dans les hypermarchés, entre 2008 et 2012. En ce qui concerne les maladies professionnelles, les troubles musculosquelettiques (TMS, qui représentent près de 98 % des maladies professionnelles du secteur) 3 connaissent une baisse ces dernières années. En savoir plus. AINF, n°103, avril 2015.



Sondage Viavoice pour l'INRS: Depuis 2010, le niveau de préoccupation des chefs d'entreprise sur les questions de santé et sécurité est en net recul. Cette tendance, traduite par une baisse de 25 à 16 % dans les TPE et de 18 à 14 % dans les PE, peut être expliquée par le contexte économique difficile de ces dernières années. Les principales préoccupations des chefs d'entreprises concernant leurs salariés sont le risque routier, le risque lié à l'activité physique et celui de chute de plain pied. 35 % des chefs de TPE interrogés considèrent que leur activité ne présente pas de risques pour leurs salariés et ne voient pas l'intérêt du document unique d'évaluation des risques professionnels. Les petites entreprises classent moins haut dans leurs priorités ce sujet, mais il semble y avoir toutefois une certaine prise de conscience de la nécessité de mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail.

- Consulter l'infographie. Lesechos.fr, le 13/03/2015.
- <u>Télécharger le communiqué : 2 pages, 64 ko</u>
- Résultats d'étude Enquête TPE

Addictions : Dans l'édition 2015 de ses Tableaux de l'Economie Française, l'Insee propose une courte synthèse de différentes données regardant le phénomène des addictions en France. L'occasion de refaire rapidement le point sur:

- La consommation d'alcool et de tabac en France et dans quelques pays du monde
- Les ventes de tabac
- Le poids des jeux d'argent
- Ou encore les patients pris en charge dans l'ensemble des CSAPA [Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie] en 2010
- Lisez la synthèse de l'Insee.

Actes congrès, colloques....

SFMT : les communications du 23 janvier. Réunion du 23 janvier 2015 : actualités de la santé au travail en milieu de soins, à Paris. *istnf.fr* | *mardi 24 mars 2015*

• Télécharger les communications sur le site chu-rouen.fr

Retour sur la conférence PARSAT : quels indicateurs en santé au travail ? Avec la mise en œuvre des Projets de Services et l'arrivée des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM), la question des indicateurs de suivi se pose de manière récurrente dans les Services de Santé au Travail. Quels indicateurs ? Pour quoi faire ? Pour qui ? Le Comité Multidisciplinaire de Coordination de PARSAT a organisé le 19 mars 2015 à Lyon une conférence pour nourrir la réflexion autour des indicateurs à l'ensemble des acteurs en santé au travail. Consulter le programme et les présentations. Parsat, le 27/03/2015.

Toxicologie professionnelle : de quoi faut-il se méfier ? – <u>Restitution</u> de la matinée Marcel Marchand, Lille le 28/03/2015.

- 9H Exposition aux bisphénols A et S via les tickets de caisse : résultats d'une étude INRS menée au sein de Pôle Santé Travail Métropole Nord
- 9H30 Les émissions de moteurs diesels
- <u>10H50 Problématiques des pathologies neurodégénératives en médecine du travail :</u> Restitution d'une enquête auprès de 470 médecins
- 11H30 Les actualités de la santé au travail

Management et bien-être au travail - Hôpital du Gier : les actes sont en ligne Le Centre hospitalier du pays de Gier et l'Hôpital Saint Galmier ont organisé un colloque sur le thème « Management et bien-être au travail » le 22 octobre 2014 à Saint Etienne. *istnf.fr, le 07/04/2015.*

• <u>Les actes de cette journée sont disponibles sur le site hopitaldugier.fr</u>: Yves Clot, Mathieu Detchessahar, François Daniellou,



Les communications de la Société de <u>Médecine du travail de Marseille</u> du 24/03/2015 sont en ligne :

- Echoscan: une nouvelle approche pour mesurer la fatigue auditive périphérique.
- Ototoxicité professionnelle : un mal encore trop souvent ignoré
- Présentation des protecteurs individuels contre le bruit (PICB)

La relation entre sommeil et nutrition [signalé par l'ISTNF le 07/04/2015]. La Journée du Sommeil organisée le 27 mars était placée sous le signe de la nutrition. A cette occasion, l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV) a publié une enquête réalisée dans le cadre de NutriNet-Santé sur le lien de causalité que pouvait entraîner le manque de sommeil sur l'équilibre alimentaire.

Les personnes dormant moins de 6 heures par nuit s'exposent à un risque réel d'obésité : « cette privation de sommeil perturbe leur système hormonal et encourage des écarts alimentaires propices au grignotage, à la prise d'aliments sucrés, d'excitants », explique l'enquête INSV/MGEN. <u>Lire l'information sur le site hopital.fr</u>

La boite à outils

Amiante: La DGT propose une version actualisée de deux logigrammes élaborés afin de faciliter le classement des opérations exposant à l'amiante sur les immeubles par nature ou par destination, et sur les installations et équipements industriels, matériels de transport ou autres articles. *Istnf.fr* | 10/03/2015

- Note DGT
- Logigramme équipements
- Logigramme immeubles

Addictions, référentiel de psychiatrie : L'objectif de cet ouvrage est de mettre à disposition un outil d'acquisition et d'organisation des connaissances en psychiatrie et en addictologie actualisé et pragmatique - ECN - 2ème semestre 2014 - **588 pages**.

• <u>Télécharger l'ouvrage</u> [Addictologie abordée à partir de la page 403]

BTP et Silice - Vous êtes exposés, protégez-vous !: Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social - SMIA-Angers - Carsat Pays de la Loire - 02/2015 - 8 pages. <u>Télécharger la brochure</u>

BTP: Actinolite - De l'amiante dans nos routes?

- Lire le dossier
- Présentation: Les interventions sur enrobés routiers amiantés.
- <u>Présentation</u>: <u>L'amiante dans les enrobés routiers</u> <u>Mesurages des empoussièrements et recherche d'amiante dans les matériaux</u>. *Carsat Aquitaine 01/2015*.

Risque biologique : Surveillance des personnels de santé vis à vis du risque de tuberculose - Place des tests IGRA et des autres examens complémentaires - Propositions de recommandations pour les médecins du travail. *GERES - 11/2014 - 40 pages.*

• <u>Télécharger les recommandations</u>

Fiche-Repères Particules fines, dont diesel, et risque de cancer : L'Institut national du cancer propose une Fiche-Repères actualisée sur les particules fines et le risque de cancer, complétée par un état des lieux des connaissances sur le diesel. Télécharger la fiche repère. *Inca, le 23/03/2015.*



Les pictogrammes du SIMDUT 2015 en un coup d'œil : Cette affiche a pour objectif d'aider les travailleurs à mieux comprendre les nouveaux renseignements qu'ils aperçoivent dans leur travail. Les pictogrammes normalisés, qui montrent immédiatement à l'utilisateur d'un produit dangereux le type de danger que présente ce produit, apparaîtront sur les étiquettes des fournisseurs et les fiches de données de sécurité (soit le symbole ou le nom du symbole). CCHST Canada - 02/2015.

• <u>Télécharger l'affiche</u>

Les produits chimiques utilisés dans l'industrie du bâtiment - Tout sauf anodins :

Suva-Suisse - 02/2015 - 20 pages.

• <u>Télécharger la brochure</u>

Radon dans les installations d'alimentation d'eau. Comment protéger les collaborateurs : Suva-Suisse - 01/2015 - 6 pages.

• <u>Télécharger la brochure</u>

La prévention du risque électrique - Textes règlementaires relevant du code du travail :

Cette brochure présente les règles du Code du travail qui s'imposent aux maîtres d'ouvrage pour la conception et la réalisation des installations électriques et celles que les employeurs doivent respecter pour l'utilisation et la vérification de ces installations ainsi que l'exécution d'opérations sur ou à proximité des installations. Elle reprend également les dispositions sur la sécurité électrique de certains équipements ou installations utilisant l'énergie électrique et celles sur les jeunes travailleurs de moins de 18 ans. *Elle annule et remplace la brochure ED 723*. *INRS - 03/2015 - 124 pages*.

• Télécharger la brochure - Référence ED 6187

Victime de violences sexuelles et sexistes au travail - Métiers d'aide et de soins à domicile : ACIST23-Guéret - 02/2015.

• Télécharger le dépliant

Réduire les vibrations - Chariots élévateurs - Limitation électronique de la vitesse :

Assurance Maladie-Risques professionnels Languedoc Roussillon - 02/2015.

<u>Télécharger la fiche</u>

CONCEPTION DES LIEUX ET DES SITUATIONS DE TRAVAIL : Liste des revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires. Assurance Maladie - Risques Professionnels. Mise à jour 12/2014 - 14 pages.

• <u>Télécharger la liste</u>

Protecteurs d'ouïe - Rouler. Puis insérer : Suva-Suisse - 01/2015.

Télécharger l'affiche

Intégrer le risque TMS pour les préparateurs de commande dans le DU : Assurance Maladie-Risques professionnels Nord Picardie - 01/2015.

• <u>Télécharger le dépliant</u>

Risques biologiques et travaux d'assainissement MEMO-SANTE de l'<u>IRIS-ST</u>

Ce guide intègre les thèmes suivants :

- Les risques pour la santé
- Les voies de contamination
- Réflexes simples lors des entretiens, dépannage et réparation
- Réflexes simples lors des travaux de réhabilitation
- Les protections
- Hygiène et santé
- Conduite à tenir en cas de besoin <u>Télécharger le mémo-santé</u>.



Humour:

A quoi tient le succès d'un film !!!!

